

.Le Voyage forme la jeunesse.

(Direction artistique et mise en scène collective)



Compagnie : Collectif Première Version

Adresse : 5 rue de la Butte 25000 Besançon

Durée : 20-25 min (suivant déambulation)

Genre : Cirque

Communication diffusion : Basile PHILIPPE

- +33 6 14 86 59 99 (Fr)

- +1 514 692 5241 (Ca)

- basile-philippe@sfr.fr

Le montage et le démontage sont gérés par les artistes.

Personnel présent sur la tournée : 3 personnes.

Créé et interprété par :

- Eline Guélat (roue cyr, duo acro/porté sangles, contorsion)
- Clara Prezzavento (duo acro/porté sangles, acrobatie)
- Basile Philippe (acrobatie, duo acro/porté)

- Scénographie et espace de jeu :

- Suivant le lieu, une déambulation est prévue comme début de la pièce, cette dernière amènera le public à l'espace de jeu.

- L'espace de jeu doit être d'un minimum de 5x6m et d'un minimum de 4m de hauteur (si espace fermé).

- La surface au sol est de préférence un tapis de danse fourni par le lieu. La pièce ne peut pas être présentée sur de l'herbe.

- La scénographie est composée de chaises et d'une table (fournis par la compagnie) en arrière scène sur laquelle se fera la régie son de la pièce.

Responsable technique joindre Basile PHILIPPE : basile-philippe@sfr.fr

- Lumière :

- Le spectacle est joué de préférence en extérieur et durant le jour, mais il est possible de présenter en intérieur ou dans la soirée, si le lieu d'accueil fournit un éclairage permettant notamment aux artistes d'évoluer confortablement (à voir suivant les lieux).

- Son :

- Le collectif est autonome au niveau du son et demande seulement la possibilité d'avoir un accès électrique. La régie se fait sur le plateau durant la pièce par les artistes.

- Toutefois, le lieu peut fournir un système son plus conséquent suivant la jauge et le lieu de la représentation.

- Accueil :

- Le collectif doit arriver sur les lieux au moins trois heures avant la première représentation.

- Le collectif peut présenter la pièce 2 fois dans la même journée avec un intervalle d'une heure minimum entre chaque représentation.

- En cas de pluie la représentation peut-être reporté ou adapté.

- Le collectif demande une pièce fermée pour les artistes dans laquelle ils peuvent laisser leur matériel durant le spectacle ou en cas de repli pour cause de pluie. Cette pièce peut être partagée avec d'autres compagnies et doit avoir un accès à des sanitaires.

Cette fiche technique fait partie intégrante du contrat, mais peut-être adapter suivant les lieux de représentations.